

# Projet Arc Emeraude de l'ANPN/ Atelier de lancement des activités de recherches

## Créer des synergies entre les cinq groupes



Désiré Magloire MOUNGANGA en charge des recherches du projet Arc Emeraude de l'ANPN.



François Le LOC'H, coordinateur des cinq thématiques de recherches.



Une vue des chercheurs lors du lancement des activités.

JM  
Libreville/ Gabon

**L'INSTITUT** Français du Gabon abrite, depuis lundi, l'atelier de lancement des activités de recherche du projet Arc Emeraude. L'objectif de cette rencontre est de créer des synergies entre les cinq thématiques de recherches. A savoir, entre autres, la

modélisation des circulations hydrologiques et sédiments autour du projet, la caractérisation et la quantification des effluents domestiques, industriels et agricoles, ou encore la valorisation des travaux de recherche conduits dans trois aires protégées (Akanda, Pongara et Arboretum Raponda Walker). Le coordinateur de ces thématiques de recherche, François Le

Loc'h, de l'Institut universitaire européen de la mer et travaillant pour l'Institut de recherche pour le développement (IRD), a demandé aux cinq groupes d'affiner le travail qui doit être présenté dans les prochains jours à l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN). Le coordinateur scientifique de ce projet, Désiré Magloire MOUNGANGA a rappelé que la stratégie

de recherche de ce projet est de guider les décisions des acteurs du territoire et des gestionnaires des aires protégées, afin de maintenir à long terme les services écologiques fournis par les écosystèmes de l'Arc d'Emeraude. Ainsi, ces éléments s'insèrent bien dans le concept de durabilité qui concilie les volets écologique, économique et social. Notons que le projet Arc Emeraude est constitué

par une ceinture d'aires protégées situées autour de Libreville. Ce réseau, établi sur deux estuaires, abrite de vastes superficies de mangroves, des plages sableuses, des savanes, des forêts pluviales équatoriales et une biodiversité faunistique et floristique spectaculaire. Cette zone constitue l'une des principales vitrines de la politique de conservation du pays et offre un potentiel vérita-

ble pour l'éducation à l'environnement et le développement d'un tourisme orienté vers la nature. L'ANPN met en œuvre la convention de financement de ce projet, dans le cadre de l'accord de conversion de la dette établi entre la France et le Gabon. Ce projet vise la conservation des écosystèmes littoraux et leur contribution au développement durable de la région de Libreville.

# Gestion de la biodiversité/ Mise en place du Protocole de Nagoya

## Adopter une position commune avant la tenue du forum

JM  
Libreville/ Gabon

**LES** organisations de la société civile de la plateforme du forum national CEFDHAC-Gabon étaient en conclave, jeudi dernier, au siège abritant le point focal de l'Union mondiale pour la conservation de la nature (UICN). L'objectif de cette rencontre était d'arrêter une position commune à soumettre aux parties prenantes du forum national dans les prochains jours.

La présidente de la composante de la société civile, Edwige Eyang Effa, a rappelé que la question de l'APA est à la fois complexe et en constante évolution, dans la mesure où elle recoupe de nombreux enjeux environnementaux, économiques, politiques, sociaux et éthiques. « *La société civile a un rôle à jouer (...) avec les communautés locales et autochtones. Dans cette optique, la question de l'accès aux ressources biologiques/génétiques et du partage des avantages issus de leur utilisation (APA) constitue, à la fois, un atout et un défi* », a-t-elle indiqué.

Au niveau de chaque pays, le forum national se conçoit comme un cadre dynamique d'échanges favorisant la concerta-



Photo : Jean Madouma

tion multi-acteurs, en vue de l'adhésion de toutes les parties prenantes au processus de gestion durable des écosystèmes des forêts ainsi qu'à sa biodiversité. Ainsi, Edwige Eyang Effa a invité l'assistance à être plus regardante, du fait de l'importance des populations locales dans la gestion des ressources naturelles, et dans l'optique de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Notons que la Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC) est née de la volonté des acteurs de la sous-région et des partenaires au développement. Elle reste ce creuset majeur d'échanges sur les questions importantes de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

Le nkumu : un produit à valoriser dans le cadre du protocole de Nagoya.

Photo de droite : Certains membres de la Cephac Gabon, avec Mme Edwige Eyang Effa au centre.



Photo : Jean Madouma

31 NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

**La fête DES PETITS PRIX**

SPLIT 9000 BTU --- 167 000 TTC	SPLIT 9000 BTU --- 193 800 TTC
SPLIT 12000 BTU --- 197 000 TTC	SPLIT 12000 BTU --- 249 900 TTC
SPLIT 18000 BTU --- 284 000 TTC	SPLIT 18000 BTU --- 365 500 TTC
SPLIT 24000 BTU --- 363 000 TTC	SPLIT 24000 BTU --- 450 500 TTC

ICESTREAM WP

sogatic services

Nous construisons l'avenir